



Gièvres, le 8 décembre 2020

ACCUEIL DE LOISIRS DE GIEVRES

Vacances NOEL 2020
Du lundi 21 au vendredi 24 décembre 2020

Madame, Monsieur.

Pour offrir à vos enfants un accueil optimum et des animations de qualité, nous vous demandons de les inscrire à l'avance auprès de nos services.

Attention :

Les inscriptions se font dorénavant à la journée uniquement.

Rappel des horaires du centre :

Vous devez déposer votre enfant entre 7h00 et 9h00 et vous pourrez le reprendre de 17h00 à 18h00 (Sauf animations ou journée spécifiques). **Vous devez déposer votre enfant au plus tard à 9h00**

Attention :

**Vous devez fournir l'ensemble des tickets repas relatifs au séjour de votre enfant
Avant le jeudi 17 décembre.**

Les bons CAF / MSA ainsi que les Chèques Vacances sont acceptés par nos services

Les tarifs journaliers sont de :

Journée : de 5.10€ à 6.80€ (selon votre Quotient Familial)
Majoration (18h – 18h30) : 1.00€

Non compris les tickets repas à acheter à la Mairie au prix de 3.15€.

Les inscriptions se font **exclusivement** dans les locaux du centre ou à la mairie.

Attention :

- **Le nombre de place est limité et une liste d'attente sera mise en place en cas de besoin.**
- **La structure fermera à midi le 24 décembre**

Clôture définitive des inscriptions le jeudi 17 décembre 2020

Elles seront fermes et définitives. Toute absence non justifiée par un certificat médical présenté dans les 48 heures sera facturée.

Le Maire
F. GILOT-LECLERC



N°

**ACCUEIL DE LOISIRS DE GIEVRES
VACANCES NOEL 2020**

A compléter et à rendre dès que possible. Aucune inscription ne sera prise en compte après le jeudi 17 décembre 2020

M. ou Mme.....
Responsable de l'enfant.....
Né(e) le

Adresse :

**Déclare l'inscrire aux dates suivantes et m'engage d'une façon
FERME, DEFINITIVE et SANS MODIFICATION :**

Lundi 21 décembre	Mardi 22 décembre
Mercredi 23 décembre	Jeudi 24 décembre

(Cocher les jours de présence et remplir une feuille par enfant).

	Parent 1	Parent 2
Nom - Prénom		
N° allocataire		
Nom de l'employeur (obligatoire)		
Adresse de l'employeur (obligatoire)		
Régime (Général, Agricole, Autre) obligatoire		

A Gievres, le.....

Signature,